



TIPI PRO EMOTION

L'accompagnement professionnel

Internet

Contenu pédagogique de la formation

Objectif

La formation “Accompagnement Pro en différé” permet d’utiliser notre capacité naturelle à réguler nos émotions pour accompagner les personnes *en différé* — lorsque la personne n’est plus en situation émotionnelle mais qu’elle souhaite, après coup, réguler définitivement sa difficulté émotionnelle, qu’il s’agisse de phobies, d’angoisses, d’inhibitions, d’irritabilité, d’états dépressifs, et plus généralement de toutes réactions émotionnelles non désirables.

Organisation

La formation Tipi Pro Emotion est dispensée par Luc Nicon (Fondateur de Tipi) et Marie Pommier (Psychologue).

Vous avez un an au maximum pour réaliser la formation et valider votre Certification.

La formation comprend notamment :

- ▷ 3 Master-Class spécifiques de 2 heures, par visioconférence, tous les mois.
- ▷ Des supports de cours disponibles 24/24h (une connexion à internet est nécessaire) :
 - De nombreuses vidéos explicatives
 - Des fiches techniques et des questionnaires pour apprendre et valider la compréhension et la pratique de la régulation émotionnelle en différé.
- ▷ Un an de formation continue offerte à la suite de votre Certification.

Contenu pédagogique

L’enseignement pratique proposé par les formateurs lors des Master-Class est animé en direct à travers divers supports pédagogiques, des jeux de rôle, des études de cas et des échanges entre participants.

Module 1

Découverte de la régulation émotionnelle Tipi par Luc Nikon

- Présentation de Luc Nikon – Découverte – Application majeure – Applications
- Historique de la pratique *en situation* et *en différé*
- Objet, histoire et actualités de l'association Tipi
- Lectures choisies (livres et vidéos)
- Présentation des formateurs
- Vidéothèque : des vidéos pour compléter l'approche de la RE Tipi

Master-Class RE Tipi

- ▷ Master-Class accessible à la fin du module 1
- ▷ 2 heures, tous les mois, animé par Luc Nikon
- ▷ Tout ce que vous souhaitez savoir sur la RE Tipi

Module 2.1

Accompagnement en différé (à partir de 10 ans)

- Émotion : approche pratique de l'émotion (vidéo et texte)
- Accompagnement : protocole d'accompagnement en différé (vidéo et texte)
- Guide d'accompagnement (fiche récapitulative)
- Questionnaire "Accompagnement" (questionnaire informatique)*
 - Le questionnaire valide les connaissances à la fin de ce module.
 - Le participant peut remplir le questionnaire autant de fois qu'il le souhaite.
 - La suite de la formation est ouverte lorsque le questionnaire contient toutes les bonnes réponses.
- Vidéothèque : des vidéos pour compléter les connaissances sur l'accompagnement en différé

▷ À partir de ce module et jusqu'à la fin de la formation, prévoir une mise en pratique en réalisant un minimum de 50 accompagnements en différé**

Module 2.2

Utilisation du différé

- Difficultés émotionnelles : qu'est-ce qu'une difficulté émotionnelle ? (vidéo et texte)
- Troubles psychosomatiques et comportementaux : comment les reconnaître ? (vidéo et texte)
- Qui accompagner ? : quelles sont les personnes concernées par la RE Tipi (vidéo et texte)
- Réguler toutes les émotions ? : faut-il réguler toutes les émotions ? (vidéo et texte)
- Régulation émotionnelle universelle : une autre façon de faire un accompagnement (vidéo et texte)
- Séquence universelle : guide d'accompagnement de la RE Universelle (fiche récapitulative)
- Deuxième consultation : programmer une deuxième consultation (vidéo et texte)
- Questionnaire "Utilisation du différé" : pour valider les connaissances acquises dans ce module (questionnaire informatique)*
- Vidéothèque : des vidéos pour compléter les connaissances sur l'utilisation du différé

Module 2.3

Investigation

- Investigation : Et si l'accompagnement ne se passe pas normalement ? (vidéo et texte)
- Guide d'investigation : les erreurs et leurs remèdes (fiche récapitulative)
- Guide d'auto-appréciation : prendre du recul sur vos accompagnements (fiche questionnaire)
- Questionnaire "Investigation" : pour valider les connaissances acquises dans ce module (questionnaire informatique)*
- Vidéothèque : des vidéos pour compléter les connaissances sur les éventuelles difficultés rencontrées dans l'accompagnement en différé

Master-Class Accompagnement en différé

- ▷ Master-Class accessible à la fin du module 2.3 après 100% de réponses exactes* au questionnaire "Investigation"
- ▷ 2 heures, 2 fois par mois, animé par un ou plusieurs formateurs
- ▷ Jeux de rôle, études de cas et échanges entre participants autour de la pratique en consultation

Module 3

Informations

- Livres, vidéos, sites, annuaires, application (My Tipi), autres formations
- Réseaux sociaux, stories, médias, communications
- Recherches scientifiques, études, partenariats
- Questionnaire "Communication" : pour valider les connaissances acquises dans ce module (questionnaire informatique)*
- Vidéothèque : des vidéos pour compléter la communication sur la RE Tipi

Certification

Validation de votre pratique et de vos connaissances

- Participation à au moins 3 Master-Class Pro Différé et 1 Master-Class RE Tipi
- Avoir réalisé un minimum de 50 accompagnements en différé**
- Remplir le "Questionnaire de Certification" : un questionnaire très complet (100 questions) sur l'ensemble de votre pratique (questionnaire informatique)*

Formation continue

Pendant un an à la suite de votre Certification

- Un accès gratuit à toutes les Master-Class Pro et les Master-Class RE Tipi proposées tous les mois à l'ensemble des professionnels Tipi certifiés
- Un accès illimité à tous les contenus de formation actualisés proposés par l'association Tipi dans le cadre de votre formation

À l'issue de cette année de formation continue gratuite, le renouvellement pour une nouvelle année de formation continue est conditionné par la participation en cours d'année à au moins 2 Master-Class Pro et une Master-Class RE Tipi et une réponse valable à un nouveau "Questionnaire de Certification"* actualisé.

* Les questionnaires peuvent être remplis autant de fois que nécessaire pour atteindre 100% de réponses exactes.

** La durée d'un "accompagnement" varie de 10 à 30 minutes. À travers le protocole enseigné au cours de la formation, l'accompagnement a pour objectif la régulation définitive d'une difficulté émotionnelle.